



## RAPPORT 2023 DU PRÉSIDENT

Chers membres de l'ABVL,

L'année 2023 restera certainement en très bonne mémoire pour tous les amateurs de la navigation lémanique et en particulier pour les très nombreux clients de la CGN, qui a fêté ses 150 ans d'existence avec un record de plus de 2,7 millions de passagers. Et ceci avec un horaire touristique qui s'étend de la rade de Genève au Bouveret valaisan en touchant, pour la rive française parfois Nernier, très souvent Yvoire et en longeant à nouveau La Côte, Lavaux puis la Riviera avec une flotte Belle Epoque qui a eu, comme toujours et nous sommes convaincus qu'il en restera ainsi encore longtemps, leur évidente faveur.

Quels en ont été les points forts pour nos membres ?

Eh bien, elle a commencé très tôt et s'est terminée très tard pour les amateurs de la vapeur, puisque nous les invitions à nous rejoindre déjà le 1<sup>er</sup> et le 2 janvier à bord du « Rhône » pour lancer la nouvelle année à Lausanne et la terminer, toujours à bord du « Rhône », le 31 décembre cette fois à Genève. Probablement un autre record, qui mériterait de figurer dans une rubrique du Guinness Book pour la navigation helvétique, tout au moins pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Certes, le fait que la CGN manque actuellement en hiver de bateaux dits « contemporains » permettant d'offrir des repas à bord le dimanche aura « aidé » sa direction à nous accorder cette faveur, mais profitons-en aussi longtemps que ça durera encore sans arrière-pensées et prenons surtout acte que le fier vapeur affiche presque toujours complet en basse saison.

Les traditionnelles croisières fondues hivernales, avec un tarif légèrement préférentiel pour nos membres, ne devaient bien sûr pas manquer. Deux se sont déroulées, toujours à bord du « Rhône », (qui aura ainsi bien rattrapé son année inaugurale après restauration complète plutôt compliquée de 2022), les 3 et 10 février, suivies d'une 3<sup>ème</sup> au départ de Genève le 3 mars à bord de l'« Italie ».

Une semaine avant le lancement de l'horaire de printemps, les 15 et 16 avril, l'ABVL participait aux deux « Journées de Portes ouvertes » au chantier naval de la CGN avec un joli stand, où l'on pouvait admirer et surtout entendre loin à la ronde le sifflet d'une petite machine à vapeur construite par notre futur membre du comité Olivier de Watteville.

Pour rester dans la tradition, nous avons « lancé » l'horaire de printemps le week-end des 22 et 23 avril à bord de « La Suisse » à Lausanne dans le Haut-Lac et, un peu inhabituel pour celles et ceux qui connaissent les horaires de la CGN par cœur, à bord de l'« Italie » dans le Petit-Lac et à bord du « Rhône », qui a assuré la grande course Genève - Lausanne et retour en lieu et place du « Simplon ».

Nous avons retrouvé « La Suisse » déjà une semaine plus tard le 29 à l'issue de notre assemblée générale à Vevey. A noter que ce n'est que grâce à l'ingéniosité de la Cheffe de service de Fine Fourchette que nous avons pu accepter toutes les personnes inscrites à bord du bateau amiral avec sa capacité en restauration nettement inférieure à celle du « Simplon », mais le succès de la croisière qui clôt la journée de l'AG fait évidemment bien plaisir.

Quelques jours plus tard déjà, le 14 mai, une belle Parade navale avec 7 bateaux devant Morges. Le lancement de l'horaire d'été, nouvellement dénommé de « haute saison », n'est intervenu, si on se compare aux autres lacs, que tard, soit le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 juillet et l'horaire s'est terminé aussi plus tôt, soit déjà le 3 septembre, mais avec 6 bateaux à roues à aubes en service horaire, ce qui laisse même la SGV de Lucerne derrière nous. Cette tardivité et modestie de durée est toutefois compensée par l'étoffement de l'horaire de printemps en juin et, psychologiquement sensible et important, par la prolongation d'une offre conséquente jusqu'au symbolique Lundi du Jeûne fédéral.

L'ABVL se devait ensuite, après le mémorable élément phare de son jubilé des 20 ans d'existence en 2022 le 16 septembre avec ses trois croisières nocturnes de gala à bord du « Simplon », du « Savoie » et du « Montreux », couronnées par un feu d'artifice en plein lac entre Nyon et Yvoire, de renouer avec les très appréciées sorties « extra-muros » en automne. Ce fut chose faite et comment, les 20 et 24 septembre à bord du vapeur demi-salon « Neuchâtel » entre Neuchâtel, Bienne et retour puis entre Neuchâtel, Morat et retour suivis d'une originale finale au départ de Lucerne à bord du vapeur « Stadt Luzern » jusqu'à Flüelen avant de prendre le train pour rejoindre le vapeur « Stadt Rapperswil » à Rapperswil, qui nous a finalement conduit à Zurich. Les trois affichaient complet dans le cadre des contingents qui nous avaient été accordés par la LNM à Neuchâtel, la SGV à Lucerne et la ZSG à Zurich.

Après toutes ses activités, nous avons terminé l'automne avec les traditionnelles « dernières croisières vapeur » le 15 octobre à bord des quatre vapeurs « Simplon », « Savoie », « Rhône » et « Montreux », un autre record helvétique pour une fin de saison et enfin participé avec un stand au Salon Nautique à Genève du 10 au 12 novembre.

Il me reste à remercier encore une fois la CGN d'accorder à nos membres lors de certaines croisières en service horaire ou à thème un tarif préférentiel, ce qui est fort apprécié.

Certes, tout ça est intéressant pour la vie de notre Association, mais plus important encore est de faire le bilan de l'engagement de la flotte Belle Epoque en 2023, dont la sauvegarde et le maintien en service horaire sont nos buts statutaires. Tout d'abord, elle a donc indiscutablement la faveur des clients de la CGN, ne serait-ce que par le fait que l'Infoline doit chaque fois s'excuser quand un bateau Belle Epoque figurant à l'horaire est remplacé pour une raison ou pour une autre par un autre type de bateau.

Certes, la saison a de nouveau été parfois compliquée pour nos bateaux préférés : mise en service tardive, juste à temps pour la Parade navale, du « Simplon » et du « Savoie », les problèmes, inattendus dans leur ampleur, avec les roues à aubes centenaires qu'on croyait résolus une fois qu'on avait changé leurs axes, puis le bateau amiral arrêté en pleine haute saison et jusqu'en fin d'année après que ses bielles avaient subitement chauffé. Mais il faut se féliciter de la réactivité du service technique, qui a résolument empoigné les différents problèmes et on en aura une fois de plus la preuve en écoutant son directeur dans quelques minutes, problèmes qui ne sont en général pas liés les uns aux autres. On se ralliera à sa vision, certes pas facile à faire admettre quand un bateau tombe en panne, que jamais la flotte Belle Epoque n'a été dans un si bon état et qu'on peut être confiant concernant la régularité de son engagement à l'avenir. Petite cerise positive sur le gâteau, la parfaite performance du « Montreux », ce bateau qui avait posé de nombreux problèmes pendant de longues années après sa revaporisation en 2001 et qui a parfaitement remplacé, sauf pour son insuffisante capacité, « La Suisse » en septembre et octobre. Tous comptes faits, je suis donc certain que les clients de la CGN ont gardé un bon souvenir de leurs croisières touristiques en 2023 et suis prêt à parier qu'ils ont déjà oublié les pannes dont ils ont peut-être été victimes. Le mérite en incombe il est vrai aussi à l'exploitation, qui a parfois réalisé des prouesses pour maîtriser des situations difficiles. Qu'elle en soit également remerciée ici.

Il m'incombe de revenir une dernière fois sur la rénovation générale du « Rhône » entre 2019 et 2021, car, pour l'ABVL, le bouclage définitif des comptes, dont la perspective mais pas encore la concrétisation était déjà évoquée dans mon dernier rapport, n'est intervenu que le 11 mars de cette année par un mail laconique du responsable de la comptabilité de la CGN : « Bonjour M. Decoppet, le solde de don de l'ABVL à nous verser pour le projet « Rhône » est de CHF 189'933 francs et 78 centimes ! » Cette dernière restauration d'un bateau Belle Epoque de la CGN, qui suscite loin au-delà de nos frontières l'admiration, aura ainsi finalement coûté à l'ABVL CHF 3'590'000.- arrondis, alors que, dans la convention signée en juin 2019 par CGN Belle Epoque SA avec les trois cantons lémaniques, y figuraient pour mémoire pour nous CHF 3'000'000.- tout court. Après l'exploit du service technique de la restauration complète réalisée pendant les années très difficiles du Covid-19, c'est un exploit administratif financier pour l'ABVL à la suite, car nous avons su convaincre les trois cantons de ne pas exiger la rétrocession, à laquelle ils avaient droit, de la subvention de l'Office fédéral de la culture pour un montant total de CHF 2'192'000.-. Ceci afin de permettre à l'ABVL, qui s'était engagée en 2019 d'assumer les éventuels surcoûts du projet afin de permettre le lancement des travaux, de garder ces plus de CHF 2 mio pour les prochaines grandes rénovations. Que les trois cantons lémaniques soient encore une fois ici très sincèrement remerciés pour leurs accords bienveillants, tout comme l'Office fédéral de la culture, qui a accepté, fin 2023, d'augmenter sa subvention de 2019 pour près de CHF 500'000.- afin de tenir compte *à posteriori* des conséquences financières de Covid-19.

Restons dans les chiffres pour nous féliciter du résultat de notre recherche de fonds en 2023 pour la sauvegarde de la flotte Belle Epoque, qui est le but statutaire prioritaire de l'ABVL, bien plus que l'organisation de différentes activités pour ses membres, aussi sympathiques soient-elles.

Avec un excédent de l'exercice de CHF 1,2 mio en 2023 comparé à un peu moins de CHF 1,1 mio en 2022, il reste remarquable. Et je me dois de le souligner : ceci en l'absence, depuis quatre ans, la CGN ayant eu un urgent besoin de moderniser et de renforcer l'offre de sa flotte dédiée au transport public par la construction des deux nouveaux NaviExpress, de ce qu'on appelle « un grand projet », comme une restauration complète ou partielle d'envergure effectivement planifiée. Projet qui aurait particulièrement motivé nos donateurs. Jean-Xavier, notre nouveau trésorier, vous en fournira les détails dans son rapport. Ce « handicap », si je peux l'appeler ainsi, sera maintenant prochainement comblé par l'adoption par la CGN, puis par ses commanditaires de prestations cantonales, de sa « Stratégie 2035 » en voie d'élaboration, à laquelle vos deux représentants dans les conseils d'administration de la Compagnie, soit Yves et moi, ont activement participé. Et je peux vous rassurer, la flotte Belle Epoque y conservera, comme dans feu la « Stratégie 2020 », une bonne place. Sans pouvoir vous en dévoiler actuellement déjà le contenu, je peux néanmoins vous confirmer que tant l'« Helvétie » que le « Simplon », dont l'ABVL considère la restauration comme des défis majeurs qu'elle se doit de relever, y sont nommément cités.

La recherche de fonds se fait encore largement sous forme de papier ce qui étonne peut-être, mais les statistiques prouvent que ça reste, pour l'instant, encore le moyen le plus rémunérateur. Ce qui ne nous a pas empêchés de moderniser notre site internet et nous suivons en permanence l'évolution de la situation.

Il en va différemment pour notre communication avec vous, chers membres, ou chacune et chacun a la possibilité de choisir soit la réception électronique, soit d'en rester au papier. A l'exception toutefois de quelques envois par année quand ils contiennent p.ex. la nouvelle carte de membre, une Newsletter à notre avis particulièrement réussie dont le dos peut être transformé en poster ou enfin, il y a un mois, l'invitation à la présente assemblée générale, afin que ces documents importants ne risquent pas d'être noyés dans le flot des mails dont la plupart d'entre nous sont victimes.

### **Publications**

Comme chaque année, Evelyne a eu, comme rédactrice en chef, la responsabilité de la publication de l'« A Toute Vapeur » n° 13, cet excellent magazine de bord édité en collaboration tant rédactionnelle que financière avec la CGN. Il était très largement consacré au 150<sup>e</sup> anniversaire de la Compagnie. Un grand merci Evelyne pour ce superbe travail !

Tant le calendrier de table que le NaviPlan, très largement appréciés, ont été réédités par notre mandataire Filigrane SA.

Cerise sur le gâteau, l'édition du livre « 150 petites histoires racontent la CGN », qui se voulait un peu être un cadeau ludique de l'ABVL à la CGN pour son jubilé, a été une belle réussite. Nos remerciements vont à notre mandataire pour la recherche de fonds « grand public », Mme Véronique Sulliger directrice de Filigrane SA, qui nous l'avait proposé et qui s'est personnellement attaquée à la tâche « titanesque » de récolter plus de 150 « petites histoires » ou anecdotes sur l'histoire de la CGN depuis sa création en 1873, mais aussi à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, en fonction ou retraités, de l'entreprise qui se sont spontanément manifestés pour y contribuer.

Et comme il fallait quand même y associer un zeste d'information sur le modeste jubilé des 20 ans de l'ABVL presque simultané, c'est Yves qui s'est porté volontaire pour le réaliser. Ce « zeste » s'est transformé en 31 pages d'un minutieux répertoire de tout ce qui s'est passé depuis notre fondation en 2002 et nous avons alors décidé, pouvant difficilement le considérer comme une préface ou une postface, de le publier dans la forme originale d'un tête-bêche du livre. Un tout grand merci à Yves également pour ce travail tout aussi titanesque que celui de Véronique !

Le livre a été joint à notre campagne de recherche de fonds de septembre dernier et a été très bien perçu. Nous avons enregistré plusieurs douzaines de félicitations et sur près de 19'000 envois, et que ... 2 réclamations, soit un score des plus honorables ... Il reste en vente pour CHF 15.- dans notre assortiment de la « Boutique ».

## **Comité**

Après plusieurs années de stabilité, le comité a été rajeuni avec le départ de notre secrétaire, presque membre fondateur, François Bosshard et de notre trésorier Thomas Beck, qui faisait également partie du comité de longue date puisqu'entré en fonction en 2006. Les deux ont été chaleureusement remerciés lors de la dernière assemblée. C'est parmi nos quatre invités permanents que nous avons proposé en 2021 de choisir le moment venu leurs successeurs, et l'AG du 29 avril à Vevey a élu Christian Colquhoun et Jean-Xavier Gersbach en vue d'occuper au sein du comité les fonctions devenues vacantes. En plus, l'assemblée a également élu à cette occasion Olivier de Watteville, ingénieur mécanicien EPFL, en préparation de pouvoir faire bénéficier le comité des mêmes compétences techniques dont il a su profiter depuis 2002 par Yves de Siebenthal, quand ce dernier se retirera à son tour. A l'issue de la même AG, Yves de Gunten a été nommé par le comité, comme mentionné et prévu dans la convocation, vice-président de l'ABVL en préparation d'une élection ultérieure comme président.

Le comité a tenu, comme les années précédentes, quatre séances en plenum, complétées par de très nombreux échanges de courriers électroniques, de coups de fils entre ses membres et de décisions prises par consultations écrites, souvent en étroite collaboration avec différentes instances de la CGN. Le comité a aussi veillé à ce qu'il soit présent, entouré de ses fidèles bénévoles, lors des activités de l'ABVL et représenté tant lors de celles de la CGN que des associations amies de toute la Suisse.

## **Perspectives 2024**

Je précise que mon rapport avait été rédigé et approuvé par mes collègues du comité avant le dramatique malheur qui a frappé le « Simplon » pendant la nuit du 29 au 30 mars dernier. Je reste néanmoins confiant pour le déroulement des principales saisons de navigation en 2024.

Commençons par ce qui logiquement intéresse tous nos membres ou au moins ceux qui prennent régulièrement les bateaux : l'horaire général 2024, que vous trouviez déjà sous forme de pdf sur le site de la CGN et que vous venez de recevoir sous forme papier avec le courrier envoyé à nos 20'000 donateurs, est pratiquement identique à celui de 2023, qui, à quelques exceptions près, a largement fait ses preuves.

Certes, jusqu'à mi-juin avec le retour du « Rhône » qui reprendra le service du « Simplon », le service d'exploitation de la CGN devra, comme d'habitude faire preuve d'ingéniosité, mais il a prouvé qu'il sait le faire et je l'en félicite ici explicitement. Pour « La Suisse » et le « Savoie » engagés comme l'an passé jusqu'au 13 octobre, dernier jour de l'horaire d'automne, rien à redire. Les deux diesel-électriques *Vevey* et *Italie* navigueront dès le retour du *Rhône* mi-juin et jusqu'à mi-juillet en alternance. Vous en connaissez déjà la raison après avoir lu le courrier adressé il y a quelques jours aux donateurs, et le directeur technique vous en expliquera dans quelques minutes tous les détails. Quant au « Montreux », comme en 2023 suite à la panne de « La Suisse », avec l'absence du « Simplon » il fera à nouveau déjà, dès l'Ascension le 9 mai, son grand retour. Enfin, le *Rhône* remplacera le *Simplon* sur le Genève-Lausanne-Genève dès son retour mi-juin.

Bien sûr, ces informations sont sujettes à modifications au fil des semaines et on consultera régulièrement l'« Info trafic » sur le site de la CGN, les « OGS » toujours mis à jour sur le nôtre ou on s'informerera auprès de l'Infoline de la Compagnie.

En 2024 débute, et c'est important pour l'avenir de la flotte Belle Epoque et en particulier pour ses vapeurs, l'étude consacrée aux possibilités d'assurer la poursuite de son exploitation ces prochaines décennies, tout en réduisant la production de gaz à effet de serre et d'autres éléments nuisibles à l'environnement. Préfinancée par l'ABVL, son coup d'envoi en a été donné il y a une semaine avec la nomination du chef de projet et des experts extérieurs. La future possible propulsion de l'« Helvétie » sera, dans ce contexte, évaluée, aucune variante n'étant exclue *à priori*.

Autre perspective : il y a trois semaines a eu lieu le « kick off » d'un projet d'une rénovation intermédiaire du « Savoie », qui pourrait intervenir de l'automne 2025 à l'été 2026, liée à des travaux structurels lourds qu'on ne peut plus différer. Une fois de plus, l'ABVL a été d'accord d'en préfinancer l'étude, condition sine qua non pour que les travaux puissent démarrer durant l'automne 2025. Ceux-ci pourraient cependant être remis en question après ce qui est arrivé au « Simplon » il y a un mois.

A ce sujet, permettez-moi de revenir encore une fois sur le malheur du « Simplon » avant de conclure : Votre comité a agi avec détermination dès le rapatriement du bateau au chantier naval le samedi 30 mars et continuera à le faire jusqu'à sa réparation ou restauration complète :

- le 1<sup>er</sup> avril, soit seulement 48 heures plus tard, l'ensemble des membres de la direction de la CGN, avec copie également à l'ensemble des membres des Conseils d'administration, au 1<sup>er</sup> Capitaine, au président du Groupement des Capitaines et au président de la section « Lac Léman » du Syndicat SEV du personnel de la CGN, ont reçu un courrier de l'ABVL dont je me permets de citer un extrait pour vous démontrer notre détermination :

*« Nous vous demandons par la présente de ne pas reporter et de communiquer publiquement le constat des réparations à entreprendre afin que le « Simplon » puisse retrouver son permis de navigation, même si le bateau se trouve maintenant en sécurité au chantier et que certains pourraient considérer que ceci peut de la sorte attendre. Et ce malgré les autres défis majeurs auxquels votre direction est actuellement confrontée. »*

La deuxième phase se joue aujourd'hui avec le vote de la résolution que vous avez reçue à l'accueil et la troisième interviendra en juin avec une intervention de notre part lors de l'assemblée générale de la CGN. Nous nous tournerons ensuite résolument vers l'avenir afin de retrouver en navigation le « Simplon », une fois le type de restauration défini et son financement assuré, et ce dans les meilleurs délais. Comme en 2003, avec l'incroyable mobilisation de la population dès la connaissance de ce qui était arrivé à ce bateau en Rade de Genève, et aussi après avoir vécu le vibrant témoignage des autorités bailleurs de fonds essentiels pour la sauvegarde de la flotte Belle Epoque lors de l'arrivée du « Simplon » accidenté au chantier, nous sommes confiants qu'on y arrivera tous ensemble une deuxième fois. Relevons aussi le formidable appui de l'ensemble du personnel de la CGN que nous recevons actuellement pour la remise en service du bateau et n'oublions surtout pas que le bateau va cruellement manquer à la CGN.

Terminons ce chapitre consacré aux perspectives 2024 par les modifications de l'organisation interne du comité soumises à l'approbation de votre vote :

- nous avons donc le plaisir de vous proposer de renforcer le comité par l'élection d'un jeune et dynamique candidat en la personne de Cédric Ballenegger ;
- en plus, nous vous proposons d'élire Yves de Gunten à la présidence de l'ABVL une année avant la fin de mon mandat statutaire. Cette transition se fera en douceur et tiendra en plus compte du brutal évènement précité et j'en expliquerai les détails au point 10 de l'ordre du jour.

Il me reste à exprimer traditionnellement mes chaleureux remerciements :

- à vous, chers membres et donateurs, pour votre fidèle et généreux soutien;
- à la direction de la CGN et à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations et qui soignent avec attention notre flotte Belle Epoque;
- à notre responsable Communication & administration Evelyne Chevallaz Belotti ;
- à Christine Biolley, responsable de la tenue de la volumineuse comptabilité quotidienne;
- à notre assistant administratif Stéphane Mischler,
- à notre mandataire Filigrane SA par sa directrice Madame Véronique Sulliger pour l'organisation performante des campagnes de recherche de fonds « grand public »;
- à nos photographes attitrés Jacques Straesslé et Bertrand Francey;
- aux associations amies des autres lacs suisses pour leur collaboration appréciée;
- à mes collègues du comité et à ses invités permanents qui nous ont efficacement accompagnés tout au long de l'exercice, tout comme plusieurs fidèles bénévoles;
- aux administrateurs du Groupe CGN SA et de ses filiales, qui ont été à l'écoute de nos préoccupations et de nos propositions;
- enfin aux trois actionnaires majoritaires de la Compagnie, soit les cantons de Vaud, Genève et Valais, pour leur aide décisive pour la sauvegarde et le maintien en service horaire de la flotte Belle Epoque.

Maurice Decoppet